

Invitation à une activité de formation continue



Titre : AGA DRMG-MCQ
No d'activité : 87509
Date : vendredi le 20 octobre 2023
Lieu : Hôtel Montfort

Coordonnées :

Objectifs

Et si l'anxiété faisait partie de la dépression réfractaire ?

- Diagnostiquer un trouble dépressif majeur réfractaire avec détresse anxieuse;
- Reconnaître les différentes approches thérapeutiques;
- Prescrire le traitement approprié selon la condition.

Le Patient Masqué: Faire la lumière sur les complications cardiorénales du diabète de type 2 (CEM)

- Comparer et distinguer les présentations cliniques et les pathologies liées aux maladies métaboliques, cardiovasculaires et rénales.
- Élaborer des plans de traitement personnalisés selon différents facteurs métaboliques ou cardiorénaux.
- Recommander des stratégies et ressources pour améliorer la prise en charge de cas cliniques complexes.

Choisir avec soin

- Mettre en perspective la campagne et le mouvement Choisir avec soin
- Identifier des situations où l'on peut "Choisir avec soin" comme médecin de famille
- Démontrer l'importance de la décision partagée.

Présentation des Soins intensifiés à domicile

- décrire l'organisation des SIAD au CIUSSS MCQ et se familiariser avec son plan de déploiement
- comprendre les trajectoires de référencement à l'équipe SIAD
- évaluer comment intégrer l'équipe interprofessionnelle SIAD dans la pratique de première ligne

Présentation du DRMG

- Présenter les règlements qui sont au coeur du département
- Réviser les grands chantiers 2022-23 de l'organisation médicale en Mauricie-Centre-du-Québec
- Évaluer l'accessibilité à la première ligne

Président de séance : Dr Philippe Mc Neill

Horaire

2023-10-20	08:30	09:30	Conférence	Et si l'anxiété faisait partie de la dépression réfractaire ?	Dre Michelle Dumont
2023-10-20	09:45	10:45	Conférence	Le Patient Masqué: Faire la lumière sur les complications cardiorénales	Dr Hugues Bouchard

du diabète de type 2 (CEM 291)

2023-10-20	11:00	12:00	Conférence	Choisir avec soin	Dr Frantz-Daniel Lafortune
2023-10-20	12:00	13:30	Pause/Repas		
2023-10-20	13:30	13:35	Accueil/Clôture	Mot de bienvenue par le chef du DRMG	Dr Philippe Mc Neill
2023-10-20	13:35	13:50	Conférence	Lecture de l'environnement de la direction générale	Mme Nathalie Boisvert
2023-10-20	13:50	14:00	Conférence	Lecture de l'environnement du directeur des services professionnels et de la pertinence clinique	Dr Olivier Roy
2023-10-20	14:00	14:40	Conférence	L'organisation des soins intensifiés à domicile en Mauricie et au Centre-du-Québec	Dre Stéphanie Perron
2023-10-20	14:40	14:55	Pause/Repas	PAUSE	Hôtel Montfort
2023-10-20	14:55	15:15	Conférence	Présentation de l'enseignement universitaire, de la recherche et de l'innovation	M. Christian Gervais
2023-10-20	15:15	15:35	Conférence	Adoption du règlement de régie interne du comité de direction du DRMG	Dr Philippe Mc Neill
2023-10-20	15:35	15:55	Conférence	Présentation du DRMG	Dr Philippe Mc Neill
2023-10-20	15:55	16:30	Conférence	Présentation de l'accessibilité à la première ligne et du Programme GMF	Mme Marie Lamothe Mme Annie Deschambeault
2023-10-20	16:30	16:45	Période de questions	Période de questions	Dr Philippe Mc Neill
2023-10-20	16:45	16:50	Accueil/Clôture	Lever de l'assemblée	Dr Philippe Mc Neill

L'Association des médecins omnipraticiens de Mauricie, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 6.00 heure (s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de plusieurs compagnies

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.